



EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2016-077

Le conseil d'administration s'est réuni le 18 octobre 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 5 octobre 2016.

- VU** le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : 1ère Partie – P2

Exposé de la décision :

La structuration du budget rectificatif repose sur trois objectifs :

1. Inscription des reliquats d'utilisation sur conventions de recherche 2015 ainsi que des recettes nouvelles attendues de conventions signées en 2016 pour un montant de 12 314 411€ répartis selon les trois masses, fonctionnement, investissement et personnel, 46 ETPT supplémentaires inscrits en MSU pour ce budget rectificatif correspondent aux recrutements en cours sur contrats de recherche.

2. Réactualisation du Programme pluriannuel d'investissement (PPI) :

Opération Necker : un appel de fond à hauteur de 5M est prévu par EPAURIF en novembre. 2M avaient déjà été prévus au BI 2016, les 3 M d'euros complémentaires sont inscrits au BR. Le versement de cette subvention au titre du CPER a déjà été effectué par le ministère. 3M sont inscrits en RE, 2,5M sont inscrits en CP et les 500K€ restants correspondent à la TVA, inscrite dans le tableau financier n°4.

Opération Mise en sécurité de la faculté de pharmacie : dans le cadre de l'opération de Mise en sécurité Pharmacie, nous devons payer un DGD à la société IBTP d'un montant de 1 160 000 euros. Parallèlement des pénalités de retard ont été calculées à hauteur de 7M sur ce marché de travaux. La différence sera provisionnée pour créances douteuses. Ce montant n'apparaît ni en RE ni en CP dans le tableau d'autorisation budgétaire, car aucun flux financier n'est attendu pour les prochains mois mais il apparaît dans le tableau 6 en droits constatés.

L'ensemble du plan pluriannuel d'investissement a été réactualisé et reprogrammé en fonction de l'avancement des travaux ainsi qu'au vu des dépenses et des recettes attendues d'ici la fin de l'année.

3. Budgets annexes Fondation et SAIC :

Des dons parvenus à la Fondation en cours d'année à hauteur de 944K d'euros (Chaire AXA 1M sur 10 ans, legs M Bonnet 350K€, TOTAL 100K€, Novartis 80K€, gala de la Faculté de médecine 140K€, ...) et un réajustement du budget initial ont également été inscrits sur le budget annexe de la Fondation pour un montant de 1 300 000 € en recettes et en dépenses.

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : 17.12.2016
Transmis au Recteur le : 19.12.2016

Sur le budget annexe du SAIC, le réajustement du budget initial correspond aux reliquats de contrats de recherche et de valorisation qui s'y trouvent encore.

Le budget rectificatif n°1 consolidé 2016 est de 264 804 976 € en AE, 321 178 386 € en CP. Le montant des recettes prévisionnelles est de : 318 484 814 €

Le plafond des emplois annexé au budget fait l'objet d'un vote formel à hauteur de 3756 ETPT.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 31
Abstentions : 0
Votes exprimés :
Contre : 0
Pour : 31

Fait à Paris, le 19.12.2016

Le Président



Frédéric DARDEL